

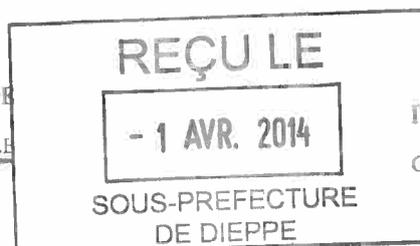
N°	3	9	5
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil quatorze Le jeudi 20 mars 2014, 10h15, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENECAL.
- Dotations départementales 2014	Étaient présents ce jour : Mme LUCOT-AVRIL, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. PATIN, M. REGNIER, M. SENECAL. Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN (pouvoir à M. SENECAL), M. AUBRY (pouvoir à M. PATIN), M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET.
DATE DE LA CONVOCATION :	
27 février 2014	<u>- Dotations départementales 2014</u> Conformément aux propos tenus en séance de Conseil d'administration du 20/02/2014 et qui ont fait l'objet de débats lors de la réunion de Bureau du 07/03/2014, les dotations départementales appelées par l'Institution de la Bresle auprès de ses Départements membres seront les suivantes au titre de 2014 :
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	10
	<ul style="list-style-type: none"> - Département de la Seine-Maritime : 117 450 € - Département de la Somme : 117 450 € - Département de l'Oise : 26 100 € <p>Ces dotations, identiques à celles sollicitées en 2013, sont nécessaires au fonctionnement des services de l'Institution et sont indispensables à l'équilibre budgétaire 2014.</p> <p><i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, approuve les dotations qui seront appelées auprès des départements membres de l'Institution, en 2014, à savoir : 117 450€ pour les départements de la Seine-Maritime et de la Somme et 26 100€ pour le département de l'Oise.</i></p>

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 27/03/2014
Acte exécutoire le : 27/03/2014
le Président de l'Institution
Francis SENECAL

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
3, rue Saint-Basile - 76390 AUMAILE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



**Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Francis SENECAL**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
3, rue Saint-Basile - 76390 AUMAILE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com